




Tous impliqués ! (gouvernance - sensibilisation)

INTÉGRER ET FAIRE VIVRE LA THÉMATIQUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA MAIRIE

Contexte et constat	<p>En France, une commune est organisée autour de son conseil municipal et de ses commissions thématiques qui réunissent les élus.</p> <p>Chaque commission thématique se réunit à intervalle régulier pour réfléchir à des problématiques précises (techniques, sociales, économiques...). Elles aiguillent le conseil municipal dans les prises de décisions tout au long du mandat. Il en existe à ce jour près de 20 aux Allues. Concernant le développement durable, une commission thématique a été créée en 2018. Cependant, la thématique environnementale est par nature transversale. Il est essentiel de mettre en place une organisation permettant de la faire vivre au sein des différentes instances et dans le fonctionnement interne de la mairie, en associant la communauté de travail, les élus et nos partenaires.</p> <p>La commune s'y est engagée dès 2021 en lançant la démarche Méribel 2038 (délibération 105-2021) et en créant une direction chargée spécifiquement des questions environnementales et de la coordination du projet Méribel 2038.</p>		
Description	<p>Il s'agit tout d'abord d'assurer le bon fonctionnement de la commission environnement en organisant des réunions régulières, mixant sujets d'actualité et sujets de fond. La commission environnement aura notamment en charge la supervision générale de la démarche Méribel 2038. Des visites de terrain des membres de la commission, au moins 1 fois dans l'année, permettraient d'aborder un sujet spécifique de manière concrète avec un partenaire de la commune.</p> <p>Parallèlement, la question environnementale doit transcender l'organisation thématique des commissions et ne pas se limiter à la seule commission environnement, chaque commission étant décisionnaire dans son domaine de compétence. La thématique « développement durable » doit devenir un fil rouge dans l'ensemble des commissions. Ce travail transversal entre différentes commissions pourra prendre diverses formes : des commissions mixtes, l'inscription de sujets environnement (actualité ou sujet de fond) dans les diverses commissions thématiques, des points d'actualité « Méribel 2038 » dans les différentes commissions. La validation des actions Méribel 2038 devra en particulier faire l'objet d'une validation croisée entre la commission environnement et la commission thématique concernée.</p> <p>Plus largement, la prise en compte de la thématique environnementale au sein de la mairie se fera via la mise en place d'un fonctionnement en mode projet, à l'échelle inter-services. C'est notamment le cas du projet Méribel 2038, dont la mise en œuvre est confortée par l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage recruté en 2022 pour 4 ans.</p> <p>L'organisation de voyages d'études et d'occasions de partage d'expériences sur des projets favorables à la transition écologique devra être promue, au niveau des élus comme des agents communaux.</p> <p>Enfin, l'élaboration puis la mise en œuvre d'un plan de communication dédié au projet Méribel 2038 contribuera à faire connaître la démarche Méribel 2038 mais aussi à diffuser les enjeux de la transition écologique tant auprès de la communauté interne de la mairie qu'en externe (newsletter interne et externe, magazine, site internet, radio, presse...). Un logo et une charte graphique, ainsi que des pictos dédiés ont d'ores et déjà été créés en 2021 pour appuyer les initiatives de communication.</p>		
Pilote	Commune des Allues 	Partenaires	Tout partenaire dans le domaine environnemental

Tous impliqués ! (gouvernance - sensibilisation)

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X
Moyens financiers	Montant Global : 100 000 € HT Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage Méribel 2038, dont une partie est dédiée à l'évaluation du plan d'actions (action 1.2.1) + outils de communication			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	40 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
	Commune	Commune	Commune	Commune
Moyens humains	Animation de la commission environnement (Directrice des équipements station et aménagement durable de la montagne) Coordination avec les autres services animateurs de commissions Responsable de la communication Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage Méribel 2038			
Risques identifiés	Temps de coordination important entre les différentes commissions et services de la mairie. Nécessité d'une implication générale, tant de l'ensemble des services que de l'ensemble des élus. Charge de travail générale			
Actions liées	Action 1.2.1 - Evaluer annuellement le plan d'actions et proposer des actions correctives pour améliorer son efficacité écologique			

Bénéfices attendus				
	Mise en place d'une organisation à même de garantir la prise en compte des questions environnementales dans la politique de la commune.			
Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Poursuite de la dynamique engagée 2nd plan d'actions Méribel 2038			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
	Idem indicateurs de résultat	Idem indicateurs de résultat	Idem indicateurs de résultat	Idem indicateurs de résultat
Indicateurs de résultat	5 réunions annuelles de la commission environnement 1 point d'information Méribel 2038 en conseil municipal / an 1 visite de terrain par an, avec l'étude d'un sujet spécifique pour la commission environnement 1 voyage d'étude/partage d'expérience avec d'autres territoire / an Un focus Méribel 2038 systématique dans les outils de communication interne (newsletter) et externe de la commune (newsletter, magazine, rubrique dédiée site web)			
Info / Focus carbone	/			

